

nouvelles recherches faites et de nouveaux témoins entendus n'ont pu que nous affermir dans nos convictions d'il y a six ans. Pour nous, la question est aussi claire que l'existence du soleil en plein midi. Mgr Marquis a seul droit au titre de fondateur des Soeurs de l'Assomption de Nicolet.

Le vénérable curé de Saint-Grégoire, M. Harper, a bien tenté d'établir dans son village une maison des Soeurs de Notre-Dame de Montréal, mais ses tentatives ont échoué. C'est là un point d'histoire locale parfaitement constaté et admis de tous. Il est inutile d'y insister. Or, c'est justement après cet échec de son curé que le vicaire, M. Marquis, essaya de fonder une nouvelle communauté. Le bon curé Harper en éprouva d'abord quelque répugnance. Et c'était assez naturel, non à cause peut-être de son insuccès premier, mais à cause des difficultés de l'entreprise. Mais il ne refusa pas son concours au modeste et actif vicaire. Plus tard, il se réjouit franchement des succès de l'oeuvre.

Vent-on des preuves ? Mgr Cooke, évêque de Trois-Rivières,